

OFFRES BANCAIRES CAISSE D'ÉPARGNE PRIVILEGIEES POUR LES MEMBRES DE L'YCPR



Crédit étudiant : Taux fixe : 1,50% sur 5 ans max avec différé de 5 ans max.
Par exemple, vous empruntez à l'âge de 20 ans et vous commencez à rembourser à 25 ans.

Pour les BTS et FAC : 21 500 euros max

Pour les écoles de commerce : 45 000 euros max

Crédit immobilier, les frais de dossiers sont offerts à condition que les salaires soient versés à la Caisse d'Épargne et les taux sont préférentiels.

Pour tous, la **protection juridique est offerte pendant 1 an, soit 72€ offerts**. Elle sert en cas de litiges et permet d'être indemnisé jusqu'à 16 600€.

Pour les Jeunes

L'ouverture du compte et la carte sont **gratuits** jusqu'à 18 ans compris.
De 19 à 25 ans, le compte et la carte sont **offerts pendant 1 an**.

Pour l'ouverture de **livret Jeune 12-25 ans**, 10€ sont offerts et si vous optez pour un abonnement, la mise est doublée, **soit 20€ offerts**.

Les membres de l'YCPR peuvent se présenter avec ce document dans les agences Caisses d'Épargne que je dirige.

La Pointe Rouge
Bonnesfon
Le Roy d'Espagne
Mazargues
La Rouvière
Le Cabot.

Au plaisir d'accueillir les membres de l'YCPR dans nos agences

**Frédéric Nguyen,
Directeur des Unités Commerciales de Bonnesfon et de Mazargues**